

# ÉCHO<sup>+</sup>

## ÉTUDE-ACTION AUPRÈS DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS PRÉSENTS DANS LES TIERS-LIEUX

+ Écho : nom masculin.  
(latin echo, du grec êkhô).  
Reffet, propagation,  
interaction, réflexion d'ondes  
sonores sur un obstacle.



COOPÉRER  
POUR  
ENTREPRENDRE

# LES INDÉPENDANTS AUJOURD'HUI

Ces dernières années ont vu une nette accélération de la transformation du travail, marquée notamment par une forte augmentation du nombre de travailleurs indépendants, majoritairement jeunes. Ils sont en 2019 plus de 3.2 millions (statista Juillet 2020), soit une augmentation de 14% en 10 ans.

## LES TIERS-LIEUX PROPICES AUX INDÉPENDANTS

Également en fort développement, les tiers-lieux font l'objet d'une attention croissante des politiques publiques, avec la création en décembre 2019 de l'association France Tiers-Lieux et la labellisation en octobre 2020 de 60 nouvelles fabriques de territoires.

Espaces de coworking, micro-folie, campus connectés, ateliers partagés, fablabs, garages solidaires, social place, makerspace, mais également friches culturelles, lieux intermédiaires, maisons de services au public, tiers-lieux en régie directe... » : s'ils renvoient à une grande diversité de pratiques et d'usages, les tiers-lieux ont en commun la volonté d'associer à des espaces physiques des logiques de mutualisation et une dimension d'ouverture propice au développement de communs et à la création de collectifs.

## PAS DE « NOUS » SANS LE « JE »

Pour autant, le collectif ne saurait à lui seul répondre aux nombreux défis que doivent relever les travailleurs indépendants au quotidien : boucler les fins de mois, démarcher de nouveaux clients, les satisfaire, gérer l'administratif, trouver des financements, sans oublier la vie en dehors du travail, la famille, le logement, la santé, le temps pour soi et pour les autres.

Autant de situations qui varieront selon la situation personnelle de chacun, son activité, son expérience, son lieu de résidence, son degré d'isolement, son statut et sa protection sociale.

Révéler la réalité du quotidien vécu de l'individu n'est nullement antinomique avec le collectif. Mieux connaître et comprendre la situation de travail des publics indépendants constitue pour les tiers-lieux un nouvel apport pour réinterroger leur modèle et leur place.

# 11,4 %

des personnes sans emploi  
sont des travailleurs indépendants

[Insee.2018]

# 62,9 %

des travailleurs indépendants  
n'emploient pas de salariés

[Insee.2018]

# 3,2 M

de travailleurs indépendants  
en France en 2019

[statista juillet 2020]

# 1 463

tiers-lieux

premier recensement national de 2018 CGET

# 611 000

usagers fréquentent aujourd'hui  
les tiers-lieux en France,

parmi lesquels les travailleurs indépendants.

Ces derniers y trouveront un cadre collectif propice  
à la coopération professionnelle.

**50 % du temps**

environ, est passé sur des tâches administratives

(Étude Ipsos 2014 ou Sage/Plum Consulting)

**la multi-activité**

est le principal facteur de cessation d'activité principale

(Source étude Insee Septembre 2017)

**53 %**

des autoentrepreneurs n'ont pas de solution  
s'ils doivent s'arrêter pour maladie

**20 %**

sont sans protection sociale

(Étude FNAE et Harmonie Mutuelle - Fév. 2019)

**77 %**

des entrepreneurs individuels ont cessé  
leur activité après 5 ans

(Étude Insee 2017)

**+ de 33 %**

d'entrepreneurs exerçant en CAE et occupant un espace partagé  
ont répondu collectivement à un appel d'offres

**contre 20 %**

pour les entrepreneurs en CAE  
n'occupant pas d'espace partagé

(Étude CAE Impact - CPE 2020)

# LES OBJECTIFS D'ÉCHO

ÉCHO est une étude-action nationale menée en 2021 auprès des travailleurs indépendants présents dans les tiers-lieux français. Au travers d'une enquête en ligne, de focus-groupes d'approfondissement, et d'ateliers auto-portés, ÉCHO a pour objectif de donner à voir et à comprendre, les conditions d'exercice des indépendants dans un sens large, mais également de doter individus, collectifs et territoires volontaires d'outils de dialogue et de co-construction.

**1.**

**Produire des éléments pertinents sur les conditions d'exercice des indépendants.**

**2.**

**Doter les territoires, les espaces et les indépendants d'outils de réflexion et de dialogue sur les situations vécues et les situations désirables.**

**3.**

**Contribuer au développement de nouvelles solutions pour les travailleurs indépendants, rassemblés en collectif.**

ÉCHO est soutenu en 2020 par le Fonds social Européen, BPI création et France Active. ÉCHO est candidat à l'appel à projet Changement d'échelle FSE 2021 porté par l'Avise.



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

**FRANCE ACTIVE**  
Les entrepreneurs engagés



**bpi**france

# DONNER À VOIR ET À COMPRENDRE

## Janvier – Avril 2021 : l'enquête en ligne anonyme

Un questionnaire anonyme sera diffusé auprès des indépendants, avec le soutien des tiers-lieux et des réseaux de tiers-lieux.

Il permettra de recueillir leurs témoignages sur :

Leur profil : âge, niveau de diplôme, sexe, statut, situation familiale, handicap

Accès aux droits : niveau de protection sociale, non-recours au droit

Leurs activités : ce qu'ils font, sous quels statuts, depuis quand, avec qui, où, avec quels moyens, quels appuis, pour quels revenus ?

La gestion de leur activité « hors production » : ce qu'ils font, ce qu'ils ne font pas, ce qu'ils font mais mal, ce qu'ils font faire, le temps que cela leur prend...

Focus Covid : perte estimée de revenus, accès aux soutiens, priorités d'action pour 2021.

**1 000 réponses sont attendues.**

# DONNER À SE COMPRENDRE ET À CO-CONSTRUIRE

## Mai – Juillet 2021 : analyse des résultats, restitution nationale et focus-groupe

Question de principe, tous les travailleurs indépendants qui répondront à l'enquête en recevront, s'ils le souhaitent, les résultats.

Les résultats de l'enquête seront présentés et seront suivis de focus-groupes réalisés en simultané dans plusieurs territoires.

La sélection des territoires sera réalisée sur la base de propositions volontaires émanant des territoires, à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt.

## Septembre – Décembre 2021 : Ateliers auto-portés

A partir de la rentrée 2021, des restitutions et des ateliers auto-portés volontaires seront encouragés. Des outils spécifiques seront prévus à cet effet.

Un travail de capitalisation de l'ensemble de ces démarches sera réalisé.

# LES FORCES VIVES D'ÉCHO

## Coopérer pour Entreprendre

La coordination du projet est réalisée par Coopérer pour Entreprendre. Créée en 2000, Coopérer Pour Entreprendre (CPE) a pendant 20 ans été un réseau exclusivement composé de Coopératives d'activités et d'emploi. En 2020, CPE s'est transformé en SCIC, avec un périmètre élargi autour de l'entrepreneuriat collectif.



L'entrepreneuriat collectif réunit aujourd'hui l'entrepreneuriat rassemblé et l'entrepreneuriat coopératif en CAE.

L'entrepreneuriat rassemblé renvoie à des entrepreneurs qui se rassemblent autour de marques communes, d'espaces communs ou encore de réseaux d'échanges, tout en conservant des statuts individualisés.

L'entrepreneuriat coopératif réunit et organise les entrepreneurs et leurs accompagnants au sein de coopératives d'activité et d'emploi. Les entrepreneurs sont rattachés au régime général du salariat et ont vocation à devenir sociétaires.

## Eexiste

Le cabinet Eexiste, spécialisé dans la mesure d'impact social, appuiera la réalisation du projet, par l'administration du questionnaire, l'analyse des données et leur approfondissement qualitatif, et le soutien à l'outillage.

## Comité de pilotage

Un comité de pilotage réunit déjà des réseaux et tête de réseau de tiers-lieux, d'accompagnement à la création, de structures culturelles, intéressés pour coconstruire cette enquête. Il a pour missions de :

**1.** Valider le périmètre de cette enquête, le contenu du questionnaire,

**2.** Relayer l'enquête auprès d'entrepreneurs ou structures relais,

**3.** Participer à la restitution de l'enquête et relayer les résultats.



France Tiers-Lieux agit pour structurer la filière des tiers-lieux en France, leur apporter un soutien pour aider à leur développement, leur émergence et leur promotion sur les territoires.



France Active est un réseau associatif qui conseille, finance et met en réseau les entrepreneurs engagés avec pour ambition de bâtir une société inclusive et durable.



L'association Opale est un centre de ressource « culture et économie sociale et solidaire ». Elle soutient les porteurs de projets artistiques et culturels de l'ESS,

notamment les associations, et les initiatives citoyennes dans leur développement et leur prise en compte des principes de l'ESS et des droits culturels.



La coopérative des tiers-lieux est une SCIC qui détecte, accompagne et fédère les tiers-lieux de la Région Nouvelle Aquitaine. Elle développe aussi un laboratoire de l'innovation organisationnelle.



A + c'est mieux est une communauté réunissant des praticiens et praticiennes de tiers-lieux œuvrant autour de projets concrets en Ile-de-France.



La Compagnie des tiers-lieux accompagne et met en réseau les tiers-lieux sur la région des Hauts-de-France.



L'APEC est une association pour l'emploi des cadres qui a pour mission d'aider les cadres à trouver et retrouver un emploi.



RésO des Tiers-Lieux labellisés d'Occitanie est né de la volonté de la Région et est animé par l'agence régionale AD'OCC. Son objectif est de rendre visible et de valoriser les Tiers Lieux labellisés (111 à ce jour), de faciliter les échanges d'expériences entre les membres et de promouvoir les usages numériques accessibles dans ces espaces collaboratifs et partagés.



### UFISC

représente plus de 2 000 structures développant des projets artistiques et culturels qui conjuguent une pluralité d'activités.



### RTES

Le Réseau des collectivités territoriales pour une Economie Solidaire réunit aujourd'hui plus de 140 collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur leur territoire.



Cap Tiers-Lieux réunit des réseaux, des tiers-lieux et des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire. Au sein

de ce collectif informel, animé par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, ils mutualisent leurs énergies, expériences et expertises pour contribuer à l'essor des tiers-lieux de l'ESS sur le territoire régional.



Fondation  
Travailler autrement  
Vers les nouvelles formes d'emploi

### La Fondation

Travailler autrement est un think-tank qui appréhende de manière transverse la question des nouvelles formes d'emploi et de travail.



### ESS France

est la Chambre française de l'Économie sociale et solidaire instituée par la loi ESS. Elle a pour missions, au plan national, d'organiser le dialogue entre ses membres, de représenter et de promouvoir l'économie sociale et solidaire française.



### Familles Rurales

agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France.



### Région Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient depuis 2011 la création de tiers-lieux répartis dans les territoires pour favoriser l'émergence de nouvelles formes de travail, collaboratives et à proximité des lieux de vie.



CONTACT  
Fanny Le Brech  
[f.lebrech@cooperer.coop](mailto:f.lebrech@cooperer.coop)  
06 89 85 03 52